

JEUDI 26 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six octobre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RIVARENNES, légalement convoqués le dix-neuf, se sont réunis en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Agnès BUREAU, Maire.

Etaient présents (es) MMES et MMS les Conseiller (es) Municipaux :

Agnès BUREAU	Michel ALLARD	Roger BOYER	Sylviane DUBOIS
Philippe RÉAL	Gérard BAZIN	Nadine BLOTTIN	Marie LE BAS
Maëlle LE TARNEC	Eric PACILLY	Virginie DUVAULT	Nicolas PERREAU

Absents excusés : Sophie BUSSEREAU, Gérald SALMON.

Madame Sophie BUSSEREAU donne procuration à Madame Sylviane DUBOIS.

Monsieur Gérald SALMON donne procuration à Madame Agnès BUREAU.

Absent : Arnaud ROUSSEAU.

Secrétaire de séance : Maëlle LE TARNEC.

Le compte-rendu de la dernière réunion est lu, approuvé et signé.

Délibération n° 10/2017/50 : MODIFICATION STATUTAIRE N° 2 : APPROBATION DES STATUTS DE TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE.

Madame le Maire donne lecture des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives de la CCTVI.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-17 et L.5214-16 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-58 en date du 16 décembre 2016 portant fusion de la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau et de la Communauté de Communes du Val de l'Indre au 1^{er} janvier 2017, et création de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre ;

Vu l'arrêté préfectoral n°17-35 en date du 30 août 2017 portant modifications statutaires de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre ;

Vu l'article 4 de l'arrêté préfectoral n°17-35 en date du 30 août 2017 précisant les compétences de Touraine Vallée de l'Indre ;

Considérant la nécessité de préciser les compétences obligatoires afin de tenir compte notamment des évolutions législatives ;

Considérant le délai d'un an à compter de la fusion au 1^{er} janvier 2017 pour harmoniser les compétences optionnelles, soit pour le 1^{er} janvier 2018 ;

Considérant la volonté des élus communautaires d'harmoniser dès aujourd'hui certaines compétences facultatives ;

Considérant la nécessité pour la communauté de communes de disposer de statuts clairs et juridiquement stables ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 14 septembre 2017 ;

Vu le projet de statuts joint valant modification statutaire n°2 ;

Vu la délibération n° 2017.09.A.12.1 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre en date du 28 septembre 2017 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'accepter** la deuxième modification statutaire de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre consistant à harmoniser les compétences au 1^{er} janvier 2018 et valant approbation des statuts ;
- **De transmettre** cette délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

Délibération n° 10/2017/51 : DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR.

Madame le Maire indique à l'assemblée que l'état des restes à recouvrer établi par la Trésorerie de Sorigny présente des recettes antérieures à 2017 irrecouvrables du fait du décès du redevable.

Il s'agit du titre 102 de l'exercice 2015 d'un montant de 50.00 € correspondant à un droit d'emplacement à la nocturne gourmande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'admission en non-valeur proposée ci-dessus pour un montant de 50.00 € et autorise Madame le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

Présentation du rapport d'activités 2016 du S.I.E.I.L

Monsieur BAZIN présente le rapport d'activités 2016 du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire. Il précise que celui-ci est consultable sur le site internet.

Monsieur le Président, Jean Luc DUPONT, a rappelé que la commune adhérent au SIEIL, c'était une obligation pour les représentants de celle-ci de présenter le rapport au Conseil Municipal.

Quelques chiffres et points importants pour le service public :

- Construction de 105 kms de réseaux – 344 chantiers.
- 136 bornes électriques dont 68 mises en service en 2016.
- 104 communes adhérentes au réseau gaz.
- 134 communes adhérentes à la compétence éclairage public dont 26 en 2016.
- 37 personnes travaillent au sein du SIEIL.
- 12 véhicules électriques.

Des aides sont apportées aux communes (groupement d'achat par exemple) et aux administrés.

Le bilan financier est satisfaisant, aucun emprunt, pas de dette.

Départ en retraite de Dominique MENARD.

Monsieur PACILLY demande quelle est la fréquence d'utilisation de la borne électrique de Rivarennès. Monsieur BAZIN a déjà posé cette question au SIEIL, qui, ayant externalisé ce service n'a pas su répondre.

Comptes-rendus de réunions

Commune Nouvelle : Agnès BUREAU

La prochaine réunion aura lieu le lundi 30 octobre. Lecture du questionnaire envoyé aux mairies. Une synthèse sera restituée par Monsieur AUBELLE.

Monsieur PACILLY demande ce qu'il en est de la constitution de groupes de travail, estimant que les élus sont un peu spectateurs.

Monsieur BOYER répond qu'il est encore un peu tôt et qu'il faut que les élus des six communes se mettent d'abord d'accord à minima et ensuite avancer. Tous les Conseils Municipaux seront convoqués. Il faut dans un premier temps effectuer un état des lieux.

Assemblée Générale du Marathon : Agnès BUREAU et Philippe REAL

Le marathon aura lieu le 15 avril 2018. Ce sera le même parcours plus un semi-marathon et le pomme poire.

Une réunion aura lieu le mois prochain pour définir les statuts.

Présentation de l'affiche. Le marathon n'a pas perdu son label malgré qu'il n'ait pas eu lieu en 2017.

Syndicat de l'eau potable : Roger BOYER

Le RPQS eau potable est disponible en mairie pour consultation. Le rapport d'activités de VEOLIA également. La présidente déplore l'absence régulière de certains délégués lors des réunions. La Loi NOTRE est importante. Il faut avertir lorsque l'on ne peut être présent. Le syndicat est bien géré, pas beaucoup d'endettement. Il existe des problèmes de canalisations, des analyses seront faites afin de savoir si du Chlorure de vinyle est présent. Si formellement identifié il faudra changer les canalisations à terme. Formaliser un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) afin de s'engager avant un éventuel regroupement. Des bornes à incendie sont à changer, une borne par an par commune pourrait être en partie financée.

Commission assainissement CCTVI : Roger BOYER

Il faut que les communes de l'ancienne CCPAR essaient d'avoir une position commune devant la CCTVI. Celle-ci n'adhère pas au SATESE car cela reviendrait beaucoup trop cher. Des contrats

sont signés avec la SAUR qui est nettement moins chère. La CCTVI désire prendre la compétence au 1^{er} janvier 2019.

PNR : Philippe REAL

Le rapport d'activités est consultable en mairie. Opérations Echos-trophées cette année.

Bilan Natura 2000 : Philippe REAL

Mauvais fil. En 2016 des crues ont été dévastatrices pour les espèces « râles des genêts » et « tariers des prés ». Des mesures MAE prenaient bien, et maintenant il n'y aurait peut-être plus d'indemnisations. La diminution des crédits va faire défaut.

Commission d'Aménagement CCTVI : Philippe REAL

Toit de la discorde. Beaucoup de problèmes de logements. Le torchon brûle entre la Communauté de Communes et la Préfecture en ce qui concerne l'accueil des gens du voyage. Menace de pénalisation pour la commune de ESVRES qui avait dépassé les 5 000 habitants. Ce serait la CCTVI qui prendrait en charge.

Logements sociaux : 2 communes ne respectent pas les quotas.

Logements d'urgence : l'harmonisation du fonctionnement est difficile entre les deux communes de Sorigny et Villaines les Rochers.

SCOT : Philippe REAL

Bilan. On ne faisait pas partie du SCOT 1. Un SCOT 2 est prévu avec intégration. Travail sur la définition et l'identité du territoire. Suivront les objectifs.

Commission Culture : Sylviane DUBOIS

Saison culturelle. Un spectacle par commune avait été demandé mais le coût reste élevé. Finalement un seul spectacle aura lieu pour les communes de Rivarennés et Rigny-Ussé.

Saison culturelle de la CCTVI : festival au Val de l'Indre et le tremplin musical Rock à Par qui perdure.

SMICTOM : Gérard BAZIN

Le compte-rendu de la réunion du 26 septembre a été envoyé. Les communes vont être sollicitées prochainement pour fixer définitivement les points de regroupements et le nombre (avant le 1^{er} janvier 2018) pour la nouvelle organisation à partir de 2019. Il faudra une solidarité entre les habitants pour les personnes âgées. Il n'y aura pas de distribution de bacs pour les résidences secondaires. Aménagement du parc de regroupement, le SMICTOM apportera une aide financière aux communes. Les sacs jaunes seront maintenus. Les sacs noirs ne seront pas pris en charge par le SMICTOM. Le nettoyage des bacs collectifs sera effectué par le SMICTOM.

L'aménagement global des nouveaux points de regroupement devrait revenir à 1.84 € par habitant et la communication à 12 € par habitant.

Il faudra faire une réunion publique avec le SMICTOM dans chaque commune.

Décisions modificatives sur le budget. Avenir des centres de tris.

SIEIL : Gérard BAZIN

Chose rare pour le SIEIL, le quorum a failli ne pas être atteint.

A noter qu'il faut 7 mois de délais entre la demande et la réalisation pour les travaux d'extension de réseaux, 2 ans pour les travaux de renforcement, 2 ans pour les travaux de dissimulation et 8 mois pour les bornes de recharge électrique. Il faut anticiper les demandes. Présentation du R.O.B (Rapport d'Orientation Budgétaire).

Mise en place d'une nouvelle comptabilité avec programmes de travaux sur 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 : A.P.C.P Autorisation de Programme de Crédit de Paiement.

Embauche de trois apprentis.

Prochaines réunions :

- Conseil Municipal le Jeudi 23 novembre à 20 H 00.
- Congrès des Maires d'Indre et Loire à Tours le jeudi 30 novembre. Inscriptions avant le 23 novembre. Thème : Servir le territoire.
- Invitation à l'inauguration de la maison de santé le Vendredi 17 novembre à 19 H 30.

Questions diverses

Maison de la poire tapée :

Le problème des factures est résolu. En ce qui concerne la question du label handicapés pour les WC, il a été demandé à Monsieur Willy BEZARD, utilisateur d'un fauteuil, de venir exprimer son avis quant à cette installation. Un accompagnant lui est nécessaire. Il faudrait qu'une personne plus autonome soit sollicitée.

Une discussion est engagée autour des normes.

Monsieur ALLARD propose de donner l'autorisation à l'association de faire les quelques modifications pour obtenir le label qui donnera droit aux subventions.

Projet d'installation d'une boutique de pains :

La décision quant à l'installation d'un distributeur de pains ne sera pas prise avant d'avoir obtenu plus d'éléments quant au projet d'aménagement d'une boutique de pains.

Monsieur et Madame STHAMAR, boulangers de Huismes, sont venus visiter le local proposé (une partie de l'ancien bâtiment de la poste) et informent la commune qu'ils sont intéressés et peuvent financièrement employer une personne. Ils envisagent d'ouvrir la boutique tous les matins de 7 à 13 H sauf le lundi.

La commune propose d'effectuer les premiers travaux nécessaires par les agents techniques pour une mise à disposition à « l'essai » pendant une période de un an moyennant un loyer mensuel de 120 €, proposition acceptée par Monsieur et Madame STHAMAR qui doivent maintenant adresser un courrier d'engagement à la mairie.

Organisation du Comice Agricole :

Le sujet a été abordé lors de la réunion des Maires de l'ex canton d'Azay le Rideau.

Un groupe de travail a été formé pour l'organisation du prochain comice du monde rural. Le concept pourrait être modifié et prendrait la forme d'une manifestation du style « talents et savoirs faire » qui fera un zoom sur l'économie du territoire, la transformation des produits et la mise en relief du monde agricole.

Programme du 11 novembre :

Celui-ci a été envoyé à chacun. En ce qui concerne l'organisation d'une chorale, 4 personnes seulement sont venues à la réunion.

La séance est levée à 21 H 53

N° délibération	Objet	Nomenclature	N°
10/2017/50	Modification statutaire de la CCTVI	Intercommunalité	5.7
10/2017/51	Demande d'admission en non-valeur	Décision budgétaire	716

Noms et Prénoms	Signatures	Noms et Prénoms	Signatures
Agnès BUREAU		Gérald SALMON	Absent
Michel ALLARD		Sophie BUSSEREAU	Absente
Roger BOYER		Maëlle LE TARNEC	
Sylviane DUBOIS		Arnaud ROUSSEAU	Absent
Gérard BAZIN		Eric PACILLY	
Philippe RÉAL		Virginie DUVAULT	
Nadine BLOTTIN		Nicolas PERREAU	
Marie LE BAS			